



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 janvier 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 29/01/2008

D - 20080001

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 janvier Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, (*présente jusqu'à 15h10*) M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

Mme Véronique FAYET, M. Jacques VALADE, Mme Elisabeth TOUTON,

***Direction Générale des Affaires Culturelles. Restauration des
Monuments Historiques Classés. Programme annuel 2008.
Demandes de subventions à l'Etat Direction Régionale des
Affaires Culturelles et au Conseil Général. Conventions.
Signatures. Encaissement.***

M. Hugues MARTIN, Premier Adjoint, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et la Direction Régionale des Affaires Culturelles conviennent annuellement d'un programme de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur des édifices classés au titre des Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire.

Ce programme, établi en étroite collaboration entre les services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, la Direction Générale des Affaires Culturelles et la Direction Générale des Services Techniques de la Mairie de Bordeaux, permet d'identifier la liste et l'importance des travaux à effectuer.

Pour l'année 2008, le programme de restauration des Monuments Historiques appartenant à la Ville assurera la continuité d'opérations engagées depuis plusieurs années, ainsi que de nouvelles études et de nouveaux chantiers. D'autres opérations, dont les études ne sont pas aujourd'hui finalisées, pourraient, dans le courant de cette année 2008, compléter le programme proposé.

C'est ainsi que vous est présenté, par le présent rapport, le programme 2008 de restauration des Monuments Historiques appartenant à la Ville de Bordeaux, faisant apparaître un montant de programmation de travaux de 1 086 939 Euros TTC, hors Grand théâtre, où la restauration de la salle des concerts se poursuivra.

Le programme 2008 de restauration des Monuments Historiques, en maîtrise d'ouvrage ville, pourrait être constitué des opérations suivantes :

Eglise Saint Michel	Euros HT	Euros TTC
<u>Poursuite de la restauration du chevet</u>	295 000	352 820
Part de la Ville 60% :		234 820
Fonds de concours de l'Etat 40% :	118 000	
 <u>Restauration de la chapelle Saint Joseph</u>	 Euros HT	 Euros TTC
	220 000	263 120
Part de la Ville 60% :		175 120
Fonds de concours de l'Etat 40% :	88 000	

	Euros HT	Euros TTC
Eglise Sainte Eulalie		
Achèvement restauration chapelle Nord	40 970	49 000

Part de la Ville 60% :		32 612
Fonds de concours de l'Etat 40% :	16 388	

	Euros HT	Euros TTC
Palais Rohan		
Suite ravalement des façades (PAT)	164 715	196 999

Part de la Ville 80% :		164 056
Fonds de concours de l'Etat 20% :	32 943	

	Euros HT	Euros TTC
Bourse du Travail		
Restauration des façades (PAT)	188 127	225 000
Part de la Ville 60% :		135 000
Fonds de concours de l'Etat 40% :		90 000

Le financement de ces opérations entre l'Etat et la Ville se décompose de la façon suivante :

Coût total du programme TTC :	1 086 939 Euros
Part de la Ville :	741 608 Euros
Fonds de concours de l'Etat :	345 331 Euros

Subventions du Conseil Général :

En ce qui concerne le Conseil Général, traditionnellement partenaire des restaurations de Monuments Historiques, à hauteur de 20% des montants hors taxes, des négociations sont en cours afin de préciser la participation financière du Conseil Général en 2008. Ces subventions viendraient alors alléger la part de la ville sur des opérations déjà identifiées, ou permettre l'inscription d'une opération supplémentaire.

Opération hors programme annuel de restauration des monuments historiques :

	Euros HT	Euros TTC
Grand Théâtre		
Continuation de la restauration de la Salle de concerts (Grand Foyer)	195 991	234 405
Part de la Ville 75% :		185 407
Fonds de concours de l'Etat 25% :	48 998	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- demander les subventions à l'Etat, et au Conseil Général,
- signer les conventions,
- encaisser ces subventions.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 janvier 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire